



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE



PROJET AUTONOMISATION PAR LA VALORISATION DE L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE ET
RURAL SENSIBLE A LA NUTRITION, INCLUSIF ET RESILIENT (AVENIR)

Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UGP)



APPEL À MANIFESTATION D'INTERET (Consultants individuels)

Intitulé de la mission : Elaboration de la stratégie de gestion de savoirs et communication (GSC) du projet AVENIR.

Numéro de référence : COD-2000003920-0114-CS-ICS

La République Démocratique du Congo a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût de Projet Autonomisation par la Valorisation de l'Entrepreneuriat agricole et rural sensible à la Nutrition, inclusif et Résilient (AVENIR) et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un consultant individuel au titre Elaboration de la stratégie de gestion de savoirs et communication (GSC) du projet AVENIR.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Projet Autonomisation par la Valorisation de l'Entrepreneuriat agricole et rural sensible à la Nutrition, inclusif et Résilient (AVENIR).

Les services de conseil ("les services") comprennent : (i)

- ✓ Le Développement d'une stratégie de communication et gestion des savoirs du projet AVENIR : cette stratégie devra tenir compte des objectifs du projet, du public cible du projet et leurs besoins en communication et gestion des savoirs ;
- ✓ La Définition d'un plan de communication et gestion des savoirs pour la mise en œuvre de la stratégie retenue. Ce plan devra détailler les objectifs, les actions ou activités de communication et gestion des savoirs à exécuter, le public cible, la durée ou période, l'estimation budgétaire (coût) ;
- ✓ La conception des supports de communication (brochures, flyers, animation numérique) ;
- ✓ La proposition des outils de gestion des savoirs.

Les travaux du consultant se dérouleront pour une durée maximale de **quarante-cinq (45) jours ouvrables**, suivant les détails ci-après :

- **10 jours après signature du contrat :** Présentation du rapport de démarrage qui présente la méthodologie du travail et le chronogramme d'activités
- **30 jours après le dépôt du rapport de démarrage :** Rapport provisoire de la prestation qui sera fourni le détail sur chaque point des résultats attendus du consultant

- **5 jours ouvrables** pour la rédaction du rapport final de la prestation validé par le projet :

Ce calendrier peut être revu de commun accord au début ou en cours de mission selon la nécessité.

Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de passation de marchés publié sur le site web du FIDA le **RAS**, sur UNDB Online le **RAS** et dans la presse écrite **RAS** le **RAS**.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme¹ et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations². Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles³.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Le Projet Autonomisation par la Valorisation de l'Entrepreneuriat agricole et rural sensible à la Nutrition, inclusif et Résilient (AVENIR) invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de consultants individuels exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Il ne sera pas procédé à des entretiens dans le cadre du processus de sélection.

Les critères de sélection sont les suivants :

Pour réaliser la mission, le Consultant Individuel recherché devra répondre aux critères de qualification ci-après :

¹ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

² Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

³ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

Critères	Normes	Notes maximales
Niveau d'études	Avoir un diplôme d'études supérieures (au moins Bac + 5) en communication ou en discipline similaire : <i>20 points pour le diplôme (BAC +5), 10 points pour le diplôme (BAC +3) et 0 point pour le diplôme inférieur à (BAC +3)</i>	20 points
Expérience générale	Avoir un minimum requis de 5 ans d'expériences dans le domaine de la communication et gestion des savoirs dans les projets de développement ou projets humanitaires : <i>30 points pour une expertise d'au moins 5 ans, 15 points pour une expertise d'au moins 3 ans, 5 points pour une expertise de deux ans et 0 point pour une expertise de moins de deux ans.</i>	30 points
Expérience particulière dans le domaine d'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de communication et gestion des savoirs dans les projets de développement ou projets humanitaires	Avoir au moins trois (3) missions similaires (élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de communication et gestion des savoirs dans les projets de développement ou projets humanitaires) prouvées par des références : <i>15 points par prestation pour les 3 premières expériences similaires et 2,5 points par expérience supplémentaire jusqu'à concurrence de 50 points).</i>	50 points
Total		100 points

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : contact@avenir.cd le 15 mai 2024 à 14 heures 30' (GMT+1) au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 17 mai 2024 à 14 heures 30' (GMT+1).

Les candidats intéressés peuvent soumettre leurs dossiers de manifestation d'intérêt, écrits en langue française, démontrant qu'ils disposent de la qualification et de l'expérience requises pour réaliser la mission, à l'adresse ci-dessous (par courrier physique ou par courriel) **le 21 mai 2024** à 14 heures 30' (GMT +1) au plus tard.

Les termes de référence de la mission peuvent s'obtenir en cliquant sur le lien ci-dessous.
Adresse de l'UGP-AVENIR :

Projet Autonomisation par la Valorisation de l'Entrepreneuriat agricole et rural, sensible à la Nutrition, Inclusif et Résilient, AVENIR en sigle
N°44, avenue de la Clinique, Quartier Lunia, Commune de Lukolela, Kikwit, Province du Kwilu RD Congo, Tél. : (+243) 998 660 586, E-mail : contact@avenir.cd

Fait à Kikwit, le 07/05/2024

Le Coordonnateur National Projet AVENIR
Justinien BACIRONGO BINYOMA



Retour à la liste